**PRIX de PROJET de RECHERCHE**

 **REGLEMENT**

 **I - BUT DU PRIX**

 La société Française de Nutrition, dont une des missions est d’aider la recherche en nutrition, souhaite soutenir financièrement chaque année plusieurs projets de recherche sur des grands thèmes de la nutrition.

 Le prix a pour objet d'aider financièrement à la réalisation d’un projet original de Recherche portant sur la Nutrition au sens le plus large, qu’il s'agisse de recherche clinique, fondamentale ou en santé publique, dans les disciplines suivantes : Sciences Biologiques, Médicales et Agro-alimentaires, Sciences Humaines et Economiques.

**Ce prix est d’un montant de 20 000 €**

La dotation de ce prix sera versée à toute association (type loi 1901) ou tout autre organisme (Université, CNRS, INRA, INSERM, IRD, etc.) chargé de la gérer et de faire les retenues légales.

 **Ouverture de l’appel à candidature : 15 juin 2014**

 **Date limite de dépôts des dossiers : 15 septembre 2014 minuit**

**II - PROFIL DE CANDIDATURE**

 Les candidats (chercheurs, enseignants-chercheurs, médecins diplômés ou en formation) devront être âgés **de moins de 40 ans au 31 décembre 2014**, et réaliser leur projet de recherche **dans une équipe française**. Le prix concerne un candidat qui soumet tout projet de travail portant sur la Nutrition au sens le plus large ainsi que défini plus haut. Un projet ne peut être soumis que par un seul candidat, et devra être réalisé par le candidat.

## III - SOUMISSION DES DOSSIERS ET DEROULEMENT DE LA SELECTION

 Le dossier est à télécharger sur le site de la SFN : [www.sf-nutrition.org](http://www.sf-nutrition.org)

Tout dossier **incomplet ou qui ne respectera pas le format imposé ne sera pas** **examiné.**

**Ce dossier devra être déposé sur le site avant le 15 septembre 2014 minuit à l’adresse suivante:**

[www.sf-nutrition.org](http://www.sf-nutrition.org)

* Le projet doit être original et réalisable par le candidat au cours de l’année suivante. Il devra être réalisé dans une Equipe de Recherche n'ayant pas reçu de Prix SFN ou Kraft Foods/SFN en 2011, 2012 et 2013.
* Les travaux réalisés feront l’objet d’un rapport à l’issue des 12 mois suivant l'attribution du prix et devront être présentés par les lauréats au congrès des Journées Francophones de Nutrition de l’année suivant l’attribution du prix. Ils pourront faire l'objet d'un compte-rendu dans les Cahiers de Nutrition et de Diététique (Editions Elsevier-Masson).
* Les lauréats s'engagent à remercier la SFN de leur aide financière dans toute manifestation et dans toute publication ultérieure où sera rapporté le travail primé.
* La SFN ne saurait encourir une quelconque responsabilité en cas de revendication, poursuite ou menace de retrait d'aide formulée par une tierce personne ou un organisme privé ou public.

**IV - MODALITES DU FINANCEMENT**

Un ou plusieurs prix d'un montant unitaire de **20 000 €** TTC seront décernés en 2014.

La durée du financement est de 1 an pour l'année civile suivant la tenue du congrès au cours duquel le ou les lauréat(s) sont désigné(s).

Le versement de 20 000 € TTC aura lieu au début de l'année civile suivant l'attribution du prix.

**V - COMPOSITION DU JURY**

Le conseil scientifique de la SFN évalue les dossiers et peut s'adjoindre des experts extérieurs, si nécessaire. Il comprend les membres suivants et statue à la majorité qualifiée :

Le Président et le vice-Président du Conseil Scientifique de la SFN,

Les membres du Conseil scientifique de la SFN,

Le Président de la SFN, de droit,

La Secrétaire Générale de la SFN, de droit.

Le jury statue sans obligation de rendre compte de ses débats, est souverain pour toute question concernant ce Prix et sa décision est sans appel. Le jury établit une liste des projets retenus et propose un nombre de projets à financer. Le Conseil d’Administration décide du nombre de Prix à accorder et les Prix sont attribués selon le classement établi par le Conseil Scientifique.

**VI - CHRONOLOGIE DES DIFFERENTES ETAPES DU PRIX**

* Date limite de soumission du Projet : **15 septembre 2014 minuit**
* Un exemplaire de chaque dossier sera fourni à tous les membres du jury. Le Jury sélectionnera les dossiers en fonction d’une grille d’évaluation portant sur la qualité scientifique du projet, celle du laboratoire d’accueil et du candidat, et l'enjeu pour la Nutrition.
* Le prix sera remis au cours des 12èmes Journées Francophones de Nutrition qui se tiendront du 10 au 12 décembre 2014 à Bruxelles.

**VII - CAS DE FORCE MAJEURE**

 La responsabilité de la SFN ne saurait être engagée, si pour une raison quelconque, elle était obligée de renoncer à l’attribution du Prix, y compris après réception des dossiers. Le fait de participer à ce concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.